



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

La politique du crédit agricole sous la troisième république

A. Gueslin

Abstract

In 1938, the Crédit Agricole is yet of limited importance : it concerns 15 % of masculine active farming population. During the Third Republic, it is financed for the most part by public funds. Its aim is to promote a model of competitive -peasant agriculture by middle and long term loans. However, in time and space, the model knows several adaptations. The creation of the Office du Blé gives importance to short term loans. According to farming areas, politics of Caisses régionales vary.

Résumé

En 1938, le Crédit Agricole a encore une importance limitée : il touche 15 % des actifs agricoles masculins. Sous la 3e République, il est financé essentiellement par des fonds publics. Son objectif est de promouvoir un modèle d'agriculture paysanne compétitive grâce aux prêts à moyen et long terme. Toutefois, dans le temps et dans l'espace, le modèle connaît différentes adaptations. La création de l'Office du Blé en 1936 donne de l'importance aux prêts à court terme. La politique des Caisses régionales varie selon les régions.

Citer ce document / Cite this document :

Gueslin A. La politique du crédit agricole sous la troisième république. In: Économie rurale. N°142, 1981. p. 41;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4393>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_142_1_4393

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LA POLITIQUE DU CRÉDIT AGRICOLE SOUS LA 3^e RÉPUBLIQUE

GUESLIN A.

mots clés : Financement, politique, Crédit Agricole, 3^e République.

Université de Nancy II, 23, boulevard Albert I^{er}, B.P. 3397, 54015 Nancy Cedex. Tél. (8) 396.16.14.

Résumé : En 1938, le Crédit Agricole a encore une importance limitée : il touche 15 % des actifs agricoles masculins. Sous la 3^e République, il est financé essentiellement par des fonds publics. Son objectif est de promouvoir un modèle d'agriculture paysanne compétitive grâce aux prêts à moyen et long terme. Toutefois, dans le temps et dans l'espace, le modèle connaît différentes adaptations. La création de l'Office du Blé en 1936 donne de l'importance aux prêts à court terme. La politique des Caisses régionales varie selon les régions.

FARM CREDIT POLICIES DURING THE THIRD REPUBLIC

Summary : In 1938, the Crédit Agricole is yet of limited importance : it concerns 15 % of masculine active farming population. During the Third Republic, it is financed for the most part by public funds. Its aim is to promote a model of competitive peasant agriculture by middle and long term loans. However, in time and space, the model knows several adaptations. The creation of the Office du Blé gives importance to short term loans. According to farming areas, politics of Caisses régionales vary.

En 1938, le Crédit Agricole a encore une importance limitée : il touche environ 15 % des actifs agricoles masculins (600 000 personnes). Il assure environ 47 % des financements agricoles sur un total limité à 10 milliards de francs en 1936 (environ 120 milliards en Allemagne).

Les fondements de la politique du Crédit Agricole

A l'origine, il s'agissait de promouvoir un modèle d'agriculture paysanne reposant sur une population active nombreuse travaillant sur de petites exploitations. Le modèle méliniste fit l'objet d'adaptations : l'accent est mis sur le « petit paysan propriétaire et coopérateur » travaillant dans le cadre d'une agriculture paysanne compétitive (politique des prêts à moyen terme).

Au-delà des raisons économiques, il existe un projet politique sous-jacent : gagner la paysannerie au régime et la fixer dans les campagnes (raisons militaires). Ce modèle, présenté comme un rempart contre le développement du socialisme, pouvait rassembler la bourgeoisie en quête de classes-appuis. Mais il idéalise surtout le projet radical d'inspiration jacobine d'une société de petits propriétaires.

La politique des financements

Durant les années 1920, il existe un large consensus politique pour la promotion du modèle : il explique la croissance des prêts à moyen et long terme (2/3 des financements en 1925). A partir de 1932, sous l'influence de la crise, ces opérations diminuent d'importance par manque de ressources. La loi sur l'Office du Blé fait du prêt à court terme l'emploi le plus fréquent. Or, ce financement profite davantage à la grande agriculture. Il existe alors une distorsion entre le discours des responsables et la réalité.

L'analyse spatiale montre la diversité des politiques employées par les caisses régionales. Trois types de régions apparaissent. Le premier correspond à des zones de relatif surpeuplement, souvent des régions de départ : par les prêts individuels à long terme, les caisses encouragent la promotion d'une paysannerie parcellaire (cf. la Bretagne). Le deuxième rassemble des régions où les exploitations sont nombreuses et le faire-valoir direct dominant : les caisses pratiquent le prêt à court terme et le prêt collectif à long terme (cf. Midi viticole). Il correspond parfaitement au modèle d'agriculture paysanne compétitive. Le dernier type couvre des régions de grandes cultures mécanisées où la surface agricole utile est importante : les caisses pratiquent les prêts à court et moyen terme (cf. Centre du Bassin Parisien). Il faut noter le rôle ambivalent des prêts à moyen terme qui ne sont pas toujours liés au progrès technique : dans l'Ouest, ils apparaissent souvent comme des prêts complémentaires lors de l'achat d'une micro-exploitation (achat du cheptel).

Le rôle du Crédit Agricole en matière de transfert des ressources

L'importance des fonds para-étatiques (50 % des ressources de l'institution en 1937) explique la faible importance relative de la collecte dans le public. A lui seul, le Crédit Raiffeisen d'Alsace et de Lorraine collecte davantage que le Crédit Agricole. Incontestablement, ce dernier opère un transfert brut du secteur de l'économie générale vers le secteur agricole (6 % du Produit Agricole brut). Si nous tenons compte des fuites (prêts fonciers) et du rôle des caisses dans le placement des émissions d'État, le transfert net atteint 2 milliards en 1938 (3% du Produit Agricole brut). L'épargne paysanne emprunte d'autres circuits, notamment celui des Caisses d'Épargne auprès desquelles le Crédit Agricole se refinance (cf. Caisse des Dépôts et Consignations).